

3.00 crédits

15.0 h

Q1 et Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Vercruysse Benoît ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> 1. La construction de l'identité professionnelle en éducation physique 2. Le développement professionnel en éducation physique 3. La démarche réflexive adossée à l'ensemble du programme 4. Les situations d'enseignement et d'apprentissage dans les cours du programme
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique (2) • lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle (4); • mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité (4); • construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio (4). <p>Les compétences du praticien réflexif</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>La note sera constituée de 2 parties :</p> <p>A. Travail écrit 60%</p> <p>B. Défense orale : 40%</p> <p>La structure attendue du travail :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction ; 2. Justification et contextualisation de l'interrogation choisie : pertinence, lien avec le parcours personnel d'apprentissage, défis professionnels en perspective ... ; 3. Présentation de la sélection d'articles scientifiques (à placer en annexe du travail) ; 4. Analyse des apports issus de la recherche pour la pratique professionnelle (en lien avec l'interrogation choisie) ; 5. Discussion critique des recherches sélectionnées (sous l'angle du design et des méthodes de recherche) ; 6. Conclusion et perspectives en termes d'identité professionnelle. <p>Ce travail intégré fera entre 10 et 12 pages, hors annexes et bibliographie.</p> <p>L'évaluation certificative de cette UE sera établie à partir du travail sollicité, dont les consignes et les critères d'évaluation seront communiqués aux étudiant.es dès le début de l'année académique. Pour la réalisation de ce travail, l'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle (IA) générative est autorisée uniquement pour réviser ou améliorer la forme du texte. Si l'étudiant-e utilise l'IA, il.elle est bien entendu responsable du contenu du travail soumis et de toute anomalie liée au recours à l'IA.</p> <p>Une utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle générative contraire à ce qui est autorisé est susceptible d'entraîner la mise en place de la procédure pour irrégularité prévue aux articles 107 et suivants du Règlement général des études et des évaluations, et mener à des sanctions académiques.</p> <p>La défense orale d'une durée de 10 minutes permettra à l'étudiant de présenter de manière originale et singulière son travail et de démontrer la maîtrise des contenus liés à celui-ci.</p>

Méthodes d'enseignement	Séminaires interactifs et coopératifs Cours magistral
Contenu	<p>Le séminaire a pour objectif principal de définir, de soutenir et d'accompagner la création du Travail intégré. Le décret FIE précise que le travail intégré a pour objectif de vérifier si l'étudiant.e maîtrise les capacités couvertes par les différents axes de la formation. A l'UCLouvain, ce travail intégré est « solidaire » de l'UE intitulée « Méthodologie des usages de la recherche » (MUR), qui entraîne l'étudiant.e à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différencier les grands designs de recherche en sciences de l'éducation et en didactique de l'éducation physique, et en discuter la validité ; • Faire une recherche dans la littérature scientifique en relation avec une problématique liée à l'exercice du métier d'enseignant.e en éducation physique; • S'appuyer sur la littérature scientifique pour analyser des situations professionnelles et concevoir des dispositifs d'enseignement en éducation physique. <p>Ce travail permettra également de tisser les liens entre les différentes UE de l'ensemble du programme du master en enseignement de Section 5. Il sera donc nécessaire que les étudiant-e-s démontrent leur capacité à discriminer les facettes de la formation et à les intégrer dans le travail final.</p> <p>Trois angles seront croisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les compétences professionnelles de l'enseignant en éducation physique (Dans et hors de la classe) - les pratiques réflexives de l'étudiant à propos des pratiques professionnelles - les pratiques de discussions des liens entre les compétences professionnelles et les pratiques réflexives et la littérature scientifique <p>L'ensemble des traces de développement professionnel prendront place un E portfolio. Les consignes seront précisées dès le début de l'année académique.</p>
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en enseignement section 5 : éducation physique	EDPH2M5	3		